



ELECTRIQUE : BS BE Manoeuvre



CONTEXTE

Toutes personnes devant effectuer des travaux d'ordre électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension, ayant à procéder à des manoeuvres d'exploitation (réarmement de relais, réglage d'équipement électrique) en basse tension.

Permettre aux stagiaires d'être capable de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTEC 18-530.



OBJECTIF DE LA FORMATION

Le personnel formé sera capable d'intervenir et de réaliser des petits travaux d'ordre électrique tout en respectant les prescriptions de la NFC 15-100.



ORGANISATION

Public : l'ensemble du personnel.

Accessibilité : tout public. PSH nous contacter.

Prérequis : être capable de comprendre les instructions de sécurité. Connaître les techniques de remplacement et raccordement sur les installations et matériels.

Durée : 14h sur 2 journées

Effectif mini : 1

Effectif maxi : 12

Intervenant(s) : formateur (électricien).

Tarifs : nous consulter.

Lieux : dans vos locaux ou dans les nôtres

Maintien des connaissances : 14h tous les 3 ans

Méthode : exposés interactifs, études de cas, démonstration, exercices sur tableau et armoire.

Evaluation de la formation : QCM pour la partie théorique et évaluation pratique sommative lors des mises en situation selon les préconisations NFC18-510.

Attribution de suivie : attestation de présence et avis sur l'habilitation devant être délivrée par l'employeur.

Attribution finale : attestation de formation. Avis d'habilitation remis à l'employeur.

30%
pratique

70%
théorique



TEXTES DE REFERENCE

Code du travail :

- R. 4544-10 "l'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation..."

Autres références :

- UTEC 18-530

- NFC 15-100

- INRS ED 6127

